

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 73 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.1 | | | |
|---|--|-----------------|-------------|
| Code | PEGL3B73LG | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Pauline LIETARD (pauline.lietard@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Jacky THYS (jacky.thys@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL3B73LGA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 30 h / 2 C des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL3B73LGA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 20
des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| | | | |
|---|--|-----------------|-------------|
| Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 1 | | | |
| Code | 13_P EGL3B73LGA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Jacky THYS (jacky.thys@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le cours familiarisera les étudiants aux concepts clés relatifs à la pédagogie différenciée.

Ils seront, également, sensibilisés à d'autres types d'enseignement tels que : l'enseignement primaire, l'enseignement spécialisé, le CEFA, la Promotion sociale, l'école à l'hôpital et à domicile, l'école en prison.....

Au travers du stage "Découvertes et Pratiques", ils pourront approcher l'un de ces types d'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants seront capables :

- * de maîtriser les différents concepts abordés aux cours
- * de décrire les organisations de ces différents types d'enseignement ;
- * d'apprécier les caractéristiques et besoins spécifiques des différentes populations scolaires abordées ;
- * d'y répondre en adéquation avec les compétences attendues ;
- * d'apporter sur l'ensemble une réflexion adéquate et professionnalisante.
- * planifier, gérer et analyser un dispositif d'évaluation formative dans une perspective de différenciation des apprentissages.
- * se créer un inventaire de stratégies pour intervenir de façon différenciée en tant qu'enseignant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Différenciation : qu'est-ce que la pédagogie différenciée ? - Objectifs - avantages de la pédagogie différenciée - pour quel motif différencier -

Différents exposés sur différents types d'enseignement.

Mises en place d'ateliers de différenciation

Les intelligences multiples

Démarches d'apprentissage

Exposés; Lectures; Exercices pratiques; Travaux individuels et de groupe; Réflexions; Débats d'idées; Participation active au cours; Observations de terrain ; Partage de pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours construits autour des interactions avec les étudiants.

Une séance de questions-réponses est proposée aux étudiants avant le début de la session d'examens.

Sources et références

Boucenna, S.(2011) "101 fiches pour différencier" Département Education et technologie, FUNDP, Namur

Caron, J. (1994) "Quand revient septembre.... Vol1", Montreal : la Chenelière

Caron, J. (1997) "Quand revient septembre.... Vol2", Montreal : la Chenelière

Caron, J. (2003) "Apprivoiser les différences", Montreal : la Chenelière

Caron,J. (2008) "Différencier au quotidien : cadre d'expérimentation avec points de repère et outil-support", Montreal : la Chenelière

Hume, K.(2008) "Comment pratiquer la pédagogie différenciée avec de jeunes adolescents ? La réussite scolaire pour tous". Guides pratiques former & se former, De Boeck

Spenger,M;(2010) "La différenciation pédagogique : Enseigner en fonction des styles d'apprentissage et de la mémoire" Montreal : La Chenelière

...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents divers sur la plate-forme.

Rencontres avec des acteurs de terrain.

Matériels et documents du terrain.

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Première session

L'évaluation certificative sera répartie de la manière suivante :

10% : Travail écrit : rapport sur les différents exposés.

90% : Examen écrit en janvier

Seconde session

L'évaluation certificative portera uniquement sur l'examen écrit (100%)

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Trv | 10 | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 90 | | | Exe | 100 |

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).